

Gestion des déchets : le site de Ranteil

Dans le cadre de notre formation en Licence professionnelle « Analyse et gestion du traitement des eaux, des boues et des déchets » nous avons réalisé la visite du site de Ranteil (à proximité d'Albi). Ce site est ouvert à tout le monde, autant aux particuliers qu'aux professionnels. Il est composé de trois principales zones : la plateforme de compostage de déchets verts, la déchetterie, où il y a une différenciation entre les particuliers et les industriels, et d'un quai de transferts. Le site comprend également un ancien centre d'enfouissement actuellement en post-exploitation. L'ensemble de la structure est gérée par la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

LA DECHETTERIE :

La déchetterie permet le recyclage et la valorisation des déchets, il s'agit d'un dispositif complémentaire des collectes en porte à porte organisées sur le territoire.

La déchetterie vous permet d'y acheminer les déchets encombrants ou autres déchets spécifiques nécessitant un tri en raison de leurs caractéristiques particulières. Elle peut recevoir comme type de déchets :

- Objets encombrants
- Les gravats
- Le verre
- Le papier
- Le carton
- Les métaux
- DEEE (déchets d'équipement électrique et électronique)
- Les piles, et batteries
- Les huiles de moteur

Vous ne savez pas où mettre vos déchets !!

Un agent d'accueil est là pour vous aider. Mais avant tout il va prendre votre nom, votre commune d'origine et la nature des déchets que vous apportez. Ceci est réalisé pour assurer une traçabilité des déchets vers les filières de valorisation.



La déchetterie de ce site était une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise à déclaration, et depuis quelques années, elle est soumise à enregistrement, ceci étant dû à la collecte des déchets dangereux. Elle peut recevoir jusqu'à 7 tonnes de déchets dangereux (pot de peinture, aérosol...). Ces déchets sont ensuite récupérés par l'éco-organisme Eco-DDS, puis traités ou valorisés par Eoval.



LE QUAI DE TRANSFERT :

Le quai de transfert permet l'optimisation du transport des déchets. Les petits camions de collecte des déchets vont décharger leurs déchets dans des semi-remorques. Il y a deux types de semi : un récolte les OMR (Ordure Ménagère Résiduelle) un autres reçoit la récolte de tri (papier, carton....).

Il faut savoir qu'il y a entre 5 et 6 semi-remorques d'OMR qui sortent du site par jour soit environ 140 tonnes de déchets, qui sont acheminés vers le centre d'enfouissement de Trifyl (Labessière Candeil). De plus, 2 à 3 semi partent vers Blaye Les Mines au centre de tri, dans l'objectif de retrier l'ensemble des déchets recyclables, cela représente environ 27 tonnes de déchets par jours.

La partie quai de transfert a été créée sur un ancien site d'enfouissement des déchets en 2010 dans l'objectif de le remplacer. Mais ce site d'enfouissement n'est pas totalement inactif aujourd'hui. Il faut savoir qu'elle produit encore des jus, 20m³ sont pompés tous les jours et envoyés à la station d'épuration d'Albi. Il y a également la production et la canalisation d'un biogaz qui lui n'est pas valorisé, mais directement brûlé à l'aide d'une torchère. La valorisation n'est pas possible car la quantité produite est trop faible.



LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE

Le site de Ranteil accueille environ 6000 T de déchets verts par an. En sortie de processus, les 3000 T de compost produit seront redistribués pour moitié aux agriculteurs et l'autre moitié commercialisée (ou donnée jusqu'à 120 L/an) directement sur la plateforme, aux professionnels et usagers. Tout producteur de déchets verts peut venir déposer ses déchets sur la plateforme. Ils seront broyés puis mis en andains (3 mois) pour être transformé sous l'action des bactéries et autres micro-organismes en compost. Après sa phase maturation, le compost fini est amené sur une aire de stockage où il est criblé, les refus de criblage sont renvoyés en tête de processus (déchets verts). On obtient un produit hygiénisé et stable au niveau de la matière organique. Le compost est utilisable comme amendement organique.

Un prestataire SEDE du groupe VEOLIA vient sur le site 1 fois par mois pour effectuer le broyage de déchets verts, le retournement des andains qui permettent l'aération, ainsi que le criblage en fin de processus.

Il existe 2 bassins de collecte des jus qui sont réutilisés pour arroser et homogénéiser les andains. Des diffuseurs de parfum ont été installés pour pallier les mauvaises odeurs.



Article réalisé par Nathan et Fabien